

Permis d'exploitation

Répondre aux exigences réglementaires liées à l'ouverture d'un débit de boissons

Objectifs

- Satisfaire aux obligations légales liées à l'ouverture d'un débit de boisson
- Formation et sensibilisation aux risques liés à l'abus d'alcool
- Remise du CERFA Permis d'exploitation

Méthodes et moyens

Pédagogie :

- Exposés, supports audiovisuels
- Travaux sur l'identification des risques professionnels présents

Evaluation :

- Evaluation des acquis en cours et en sortie de formation

Espace formation :

- Salle de cours

Formateur

Professionnel agréé par le Ministère de l'Intérieur

Tarif

500 €

Nets de taxes (exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle sous conditions*.

Durée

3 jours - 20 heures



Prérequis

Aucun

Effectifs

Minimum : 6

Maximum : 12

Publics

Chef d'entreprise, conjoint-collaborateurs



Attestation de stage au terme de la formation

Les dates

Site	Contact Conseillère Formation	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Metz 5 boulevard de la Défense	SOUR Valérie vsour@cma-moselle.fr 03 87 39 31 43	4, 5 et 6 mai 2026 (9h-17h)	Date à définir
Forbach 1 Rue Camille Weiss	WENGELER Isabelle iwengeler@cma-moselle.fr 03 87 87 04 80	23, 24 et 25 mars 2026 (9h-17h)	02, 03 et 04 novembre 2026 (9h-17h)

* Contactez votre conseillère formation pour plus d'information sur les possibilités de prise en charge.



Programme

Le Permis d'Exploitation concerne tout futur exploitant à l'occasion de l'ouverture, de la mutation, de la translation ou du transfert d'une licence de débit de boissons III et IV ouvert après avril 2007. Depuis Avril 2009, il s'adresse à toute personne déclarant l'ouverture ou la mutation d'un établissement pourvu de la "petite licence restaurant" ou "restaurant".

Identifier le cadre législatif et réglementaire

- Les sources de droit et les applications
- La codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le code la santé publique
- Organisation administrative et judiciaire
- La police administrative et le police spéciale

Intégrer les conditions d'ouverture d'un débit de boissons

- Les conditions liées à la Licence et à la personne
- Déclarations préalables à l'ouverture
- La vie d'une Licence
- Les débits temporaires

Distinguer les obligations d'exploitation

- L'établissement
- La santé Publics
- L'ordre Publics

Distinguer la réglementation des fermetures administratives et judiciaires, spécificité Droit Local



Inscriptions

- Réception du bulletin d'inscription au plus tard **quatre** semaines avant le démarrage de la formation.



Accessibilité

- Nous consulter concernant les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.